

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

*Direction des services de la navigation aérienne*

### Arrêté du 21 septembre 2010 fixant la composition du jury de l'examen de la 2<sup>e</sup> qualification, au titre de l'année 2010, du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile

NOR : DEVA1024484A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2009 portant qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Vu la note du 31 mars 2010 ouvrant, au titre de l'année 2010, l'examen de la 2<sup>e</sup> qualification des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La composition du jury de l'examen de la 2<sup>e</sup> qualification prévue pour l'accès au grade de technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle en 2010 est fixée comme suit :

#### *Président*

VILLEMONT Bruno, IEEAC, DSNA.

#### *Vice-présidents*

DALIGAUD Éric, IEEAC, DTI.  
EMONET Jean-Jacques, TSE, SNA-CE.  
LENGUIN Jean-Marc, TSE, DTI.  
MOLERUS Philippe, TSE, DTI.  
REVERDY Patrice, TSE, DSAC-NE.  
THEODORE Michel, TSE, DSAC.

#### *Membres*

ABDALLA Jean-Pierre, TSE, DSAC-N.  
ADAM Guillaume, IEEAC, BEA.  
ARTIGLIERI Béatrice, TSE, DSAC-SO.  
AUDOUARD Serge, TSE, DTI.

BACHELIER Isabelle, ATTAAC, SG.  
BERT Jean-Paul, TSE, SNA-SO.  
BESSE Philippe, TSE, DSAC.  
BOILEAU Patrick, TSE, DSAC-NE.  
BURGUN Christian, AC/DD, DSAC-NE.  
CANONICI Alain, TSE, SNA-SE.  
CAPDEVIELLE Liliane, IEEAC, DSAC-S.  
CHIBANE Bruno, TSE, DO.  
COLONNA Emmanuelle, IEEAC, DSNA.  
COPY Daniel, TSE, SNA-RP.  
COQUERELLE Marcelline, TSE, DSAC-SO.  
DOMMARTIN Bertrand, TSE, DSAC-CE.  
FINIZIO Michaël, TSE, ENAC.  
GARNIER Bruno, TSE, DSAC-SO.  
GUICHENEY Gilbert, IEEAC, DSAC.  
GUYON Pascal, TSE, DSAC-SE.  
HEIP Joël, ATTAAC, DSAC.  
HEURTIER Sébastien, IEEAC, DO.  
ILLOUZ Ilan, IEEAC, CEDRE.  
LE BRUN Jean-Pierre, TSE, SNA-RP.  
LE PUIL Frédéric, TSE, DSAC-N.  
LE VERRIER Thierry, TSE, DSAC-SE.  
LENTIN Alain, TSE, DSNA.  
LIABASTRES Evelyne, TSE, DSAC.  
MARTY Alain-Serge, TSE, DSAC-SO.  
MAURICE Thierry, TSE, DSAC-CE.  
NICOLAS Gilbert, ATTAAC, DO.  
PONGIBAUD Pascal, TSE, SNA-NE.  
RODRIGUEZ Françoise, ATTAAC, DSNA.  
SAILLA Valéry-Laurent, TSE, CEDRE.  
SIMENTERRE Bernard, TSE, CRNA-SO.  
STEPHAN Pierre-André, TSE, SNA-CE.  
SZPAK Romain, IEEAC, DSAC-SO.  
TECLES Nicolas, TSE, DSAC.  
VERDIER Brigitte, IEEAC, DSAC.

## Article 2

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé des transports.

Fait à Paris, le 21 septembre 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le sous-directeur des ressources humaines,*  
J.-R. GELY